DOSSIER
- Un poumon neuf

TRAVAUX DES COMMISSIONS
- SEBVF - SIEANEFI

VIE ASSOCIATIVE
- Chilly Festival

INFOS PRATIQUES
- Ecobuage
- Carte d'identité
- Evénements

LE JOURNAL DE LA COMMUNE DE SILLY-SUR-NIED/LANDREMONT

Le Silien

N°6 SEPTEMBRE 2016

LE MOT

Au printemps, le conseil municipal a voté le 3ème budget de son mandat. **L'équilibre budgétaire est assuré.** Même si nous notons une hausse des dépenses du personnel, les importantes économies de fonctionnement réalisées, l'implication bénévole des élus et la contribution d'habitants du village permettent cet équilibre.

Pour 2016, d'importantes sommes sont inscrites au budget car la municipalité a initié des projets urbanistiques de taille : réhabilitation de la ferme au milieu du village pour y développer de nouvelles habitations et aménagement de la rue de l'école : circulation à sens unique, parking et local de stockage pour la mairie et les associations.

La commune a eu l'opportunité de revendre des terrains et a contracté un nouvel emprunt de 160 000€. Celui-ci prend le relai d'anciens emprunts arrivés à échéance. **Tous ces investissements n'auront pas d'incidence sur les impôts locaux.**

Depuis deux ans, de beaux projets ont été réalisés : ouverture du périscolaire (37 inscrits), création d'une aire de jeux, aménagement du cimetière, installation d'un ralentisseur... La Préfecture a autorisé l'installation d'un dispositif de vidéo protection et la commune est toujours dans l'attente de l'octroi d'une subvention de l'Etat.

L'équipe municipale continue à œuvrer au quotidien pour le bien être de chacun avec le souci d'une gestion saine et rigoureuse des dépenses.

Sonia Martignon
Adjointe au maire

ACTUALITE

TABLEAU D'HONNEUR

La municipalité a honoré les bacheliers de l'année du village lors d'une cérémonie en mairie. Julie Georges, aide maternelle à l'école de Silly-Sur-Nied, a été conviée à cette cérémonie pour être félicitée pour l'obtention de son CAP petite enfance. Les efforts de Julie pour mener de front ses vies familiale et professionnelle et la préparation de ce diplôme tout au long de l'année ont été soulignés par le maire, Serge Wolljung, qui se réjouit de cette professionnalisation du service public.

Un CAP petite enfance et 9 baccalauréats.

DOSSIER UN POUMON NEUF !

Depuis 1789 la ferme, à l'entrée du village-cour, marquait de son empreinte le paysage et la vie de Silly-Sur-Nied. Propriété, de génération en génération, de la famille Legris, la ferme était exploitée jusque dans les années 90 par Jean Schmitt et son épouse.

AVANT

APRES

PLAN DE MASSE

Dans le respect des volumes actuels, le nouveau bâtiment abritera des appartements accessibles aux personnes à mobilité réduite au rez-de-chaussée, avec jardins privatifs ou duplex avec terrasse. D'autres logements du T2 au T5 à l'étage.

27 ares valorisés au milieu du village.

Le bâtiment, qui s'est dégradé au fil du temps, tombe en ruine depuis qu'il est inoccupé. Au décès de madame Marie Legris-Schmitt, les héritiers ont décidé de vendre la bâtisse sur son terrain de 27 ares en plein milieu du bourg.

RESPECT, COHÉRENCE ET HARMONIE

Aussi, pour éviter que n'importe quel investisseur s'en empare et y construise un quelconque et désastreux immeuble, la municipalité a-t-elle racheté l'ensemble pour en confier l'aménagement à un promoteur retenu sur la base d'**un cahier des charges rigoureux.** Les élus ont surtout voulu conserver les volumes de la rue principale et ont émis certaines exigences en matière d'accessibilité et de respect de l'environnement.

C'est la société Arcature de Talange qui a été choisie pour développer un projet immobilier de 12 appartements et 4 pavillons. *Voir les détails sur* ***www.silly-sur-nied.fr***

DES SOLUTIONS POUR LES SILLOIS

L'idée maîtresse est d'offrir prioritairement des opportunités aux habitants du village dont le logement n'est plus adapté à leurs besoins : à ceux qui veulent se séparer de leur maison et de leur terrain trop grands et trop lourds à entretenir, notamment pour des raisons d'âge ; à ceux qui désireraient quitter le foyer familial pour une première installation autonome. **La commune gardera ainsi ses aînés à Silly-Sur-Nied et accueillera des jeunes couples** à même de développer la démographie locale et de maintenir ouverte notre précieuse école communale.

En fonction de la commercialisation des appartements et des pavillons, les travaux de démolition démarreront au cours de l'hiver prochain. 60% du programme doit être bouclé avant de concrétiser le chantier. Tout sera alors rasé pour laisser place à **un ensemble immobilier harmonieux, qui embellira et valorisera le village.**

UN BÂTIMENT EN RUINE

Au printemps 2016, la commune a emprunté 160 000€ et a racheté la ferme. L'équipe municipale est aussitôt intervenue pour sécuriser les abords du corps de ferme en ruine.
Un arrêté de 2014 ordonnait déjà des mesures pour mettre fin au péril que représentaient ces murs et toits instables, menaçants.

COMMERCIALISATION

Appartements du T2 au T5 à partir de 118 000€ et maisons T5-T6 avec jardin privatif à partir de 229 000€.
Contacter Delaville Immobilier :
Cathy De Sarrieu au 06 82 11 77 01,
Sophie Chardard-Laglasse au 06 23 75 26 43

Le clos du pré de la dame : un projet bien intégré dans son environnement

TRAVAUX DES COMMISSIONS

DES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Les élus ne sont pas seulement actifs dans le village, certains le sont également dans des structures intercommunales. Guy Girard, Gilles Poinsignon et Rachel Boulange siègent aux bureaux du **Syndicat des Eaux de Basse-Vigneulles Faulquemont** (SEBVF) et du **Syndicat Intercommunal d'Etudes d'Aménagement et d'Entretien de la Nied Française** Inférieure (SIEANEFI), communément appelé « Syndicat de la Nied. »

Le SEBVF compte 83 communes adhérentes. La municipalité lui a confié la distribution de l'eau potable dans les foyers. Ainsi, **tous les travaux d'entretien et d'amélioration du réseau d'eau** sont pris en charge par le syndicat, ce qui évite à la commune d'avoir à engager des frais de réparation non prévus et pouvant être importants. D'autant plus que le réseau communal datant des années 70 est aujourd'hui vieillissant et réclame des interventions de plus en plus rapprochées. La petite structure du SEBVF induit des coûts de fonctionnement relativement faibles, lui permettant de proposer un **prix du mètre cube d'eau potable à 1,26€ HT*, parmi les moins élevés de France.**

18 communes adhèrent au Syndicat de la Nied. Il gère les problématiques environnementales inhérentes aux cours d'eau traversant le ban communal. Son action va de la veille règlementaire à l'entretien des berges de la Nied Française ou de ses affluents. Ses techniciens assistent actuellement la municipalité dans sa réflexion sur **l'entretien et la valorisation du ruisseau, «Les chiennes»**, qui traverse le centre du village.

** Tarif correspondant à une tranche de consommation annuelle comprise entre 21 et 375m³, hors abonnement et taxe d'assainissement.*

Le SEBVF entretient le réseau d'eau potable

Laurent Kobes, technicien du SIEANEFI, avec le maire et le maire adjoint devant le ruisseau des Chiennes, affluent de la Nied française.

VIE ASSOCIATIVE

Une initiative de la Jeunesse silloise couronnée de succès.

CHILLY FESTIVAL*

On n'avait jamais vu cela : une compétition de graffitis en plein cœur de Silly-sur-Nied et pendant 3 jours !

Un grand BRAVO à la Jeunesse Silloise qui a fait découvrir aux habitants ébahis cet art mal connu appelé **«Street Art»** grâce à de jeunes artistes passionnés, venus de Courcelles-sur-Nied, Reims, Paris, Bordeaux et même de Belgique. Ces graffeurs ont redonné **une nouvelle vie à l'ancien corps de ferme certes pour un temps éphémère** puisque le bâtiment en ruine va disparaître pour laisser place à des logements d'habitations (Cf. notre dossier).

Concentrés et respectueux, ces artistes ont décoré avec beaucoup de technique et de styles différents les murs de tableaux plus colorés les uns que les autres en donnant naissance à un monstre rose, un chat bleu, un bateau fantastique ou encore un Bob l'éponge souriant. Les finalistes du concours désignés par le public, ont eu le privilège d'exposer leur œuvre sur la façade principale du bâtiment.

Et après la peinture, place à la musique avec un concert de rap apprécié au foyer avec des musiques hip hop à la française. Petits et grands garderont un bon souvenir de cet **événement original** surtout dans notre chère campagne. La jeunesse silloise n'a pas fini de nous surprendre !

**Chiller signifie prendre du bon temps*

Un nouvel habillage temporaire du bâtiment en ruine.

INFOS PRATIQUES

Brûlage interdit

L'article 84 du règlement sanitaire départemental type **interdit le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et des «déchets verts»,** soient tous les éléments issus de la tonte de pelouse, de la taille de haies et d'arbustes, des potagers... Le brûlage de ces déchets incommode le voisinage par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie. Le non respect de cette interdiction peut être puni d'une amende allant jusqu'à 450€. Les déchets verts de Silly-Sur-Nied doivent être déposés à la **déchetterie** de Courcelles-Chaussy ou faire l'objet d'un **compost** individuel.

Carte d'identité

Les délais d'instruction des demandes de papiers d'identité ont été considérablement rallongés par la Préfecture : 4 à 6 semaines pour une carte d'identité, au moins 3 semaines pour un passeport.

Nouveaux arrivants

Les habitants arrivés dans le village après le 1er septembre 2015 sont invités à partager le **verre de l'amitié** au bar de la fête patronale le dimanche 11 septembre à midi.
Confirmer la présence en mairie.

Repas des aînés

Les habitants de Silly-Sur-Nied/Landremont nés avant le 31 décembre 1954 sont invités au repas des aînés -avec leurs conjoint(e)s- **le dimanche 9 octobre à midi.** Réservation obligatoire en mairie avant le 28 septembre

Inscriptions au périscolaire

Les inscriptions au périscolaire se font en mairie. Une réunion d'échange et d'information avec les parents d'enfants du périscolaire, Patricia Engels, animatrice et la municipalité aura lieu **le mardi 6 septembre à 18h en salle du conseil.**

Foyer bar

Les soirées d'animation reprennent au bar du foyer socio-éducatif à partir du vendredi 25 novembre. **Les 1er et 3ème vendredis du mois,** de 18h à 21h, les enfants, les jeunes, les adultes, les seniors, les familles pourront se retrouver pour jouer ou simplement discuter ensemble. Entrée libre.

PORTRAIT sillois

Marie Hellenbrand, étudiante du village, a travaillé pour la commune cet été. Elle a notamment entretenu les espaces verts et la station d'épuration durant les congés de l'ouvrier municipal. Ensemble ils ont aussi rénové la salle de classe des CP et CE.

CALENDRIER

- **Fête patronale :** 9-10-11 septembre
  vendredi soir : concert en l'église,
  samedi 15h : inauguration de la fête
  samedi et dimanche : animations, bar et restauration
  dimanche : brocante dès 6h, messe à 10h30, cérémonie du souvenir 11h30, accueil des nouveaux arrivants à midi
- **Tout le Pays de Pange sur la voie verte :** dimanche 18 septembre
- **Repas des aînés et du personnel communal :** dimanche 9 octobre à midi
- **Défilé de Halloween :** lundi 31 octobre
- **Foyer bar :** les vendredis 18 novembre, 2 décembre, 16 décembre, 6 et 20 janvier, etc
- **Marché de Noël :** dimanche 20 novembre
- **Cortège de la St Nicolas avec goûter intergénérationnel :** samedi 3 décembre à partir de 16h dans les rues du village
- **Marche illuminée :** vendredi 9 décembre
- **Concert de Noël en l'église :** dimanche 11 décembre à 17h
- **Vœux de la municipalité :** samedi 7 janvier 2017 à 19h

Retrouvez toute l'actualité de Silly-Sur-Nied sur www.sillysurnied.fr et www.facebook.com/sillysurnied

HORAIRES DE LA MAIRIE

Jacques Harvier,
secrétaire de mairie
vous accueille tous les jours de 9h à 12h,
le lundi et vendredi de 17h à 19h30.
- Téléphone : 03 87 64 02 14
- Mail : mairiesillysurnied@wanadoo.fr

Vous pouvez rencontrer vos élus le lundi et le vendredi de 18h à 19h30.

LE JOURNAL DE LA COMMUNE DE SILLY-SUR-NIED/LANDREMONT

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

Le SiLien

N°6 SEPTEMBRE 2016

Directeur de publication : Serge Wolljung. Rédaction : Serge Wolljung, Nadège Prévot, Gilles Poinsignon, Martine Daumail. Conception éditoriale et graphique : Alternative. Tirage : 300 ex.